

Annonces légales

Avis de clôture de liquidation

JCOB

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 3 000 euros

Siège social : 119 Impasse de Champ Tourtel, 38690 COLOMBE
Siège de liquidation : 119 Impasse de Champ Tourtel,
38690 COLOMBE
RCS VIENNE 481 914 430

L'Assemblée Générale réunie le 30 avril 2023 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Claude PLOTTIER, demeurant 119 Impasse de Champ Tourtel 38690 COLOMBE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de VIENNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

Cuma du Soleil

Société coopérative d'utilisation du matériel agricole à capital variable
Siège social : Mairie 38 780 SEPTÈME
RCS VIENNE 335 256 772

Aux termes d'un acte du 21 10 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, les ont déchargés de leur mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS de VIENNE.

M. Le Président

Avis de dissolution et de clôture de liquidation

LES DELICES D'ALGERIE

Sarl au capital de 2000 euros

Siège Social : 20 T Rue Raspail 38000 Grenoble
RCS GRENOBLE 919 970 012.

Par décision en date du 20 juin 2023, les associés ont décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation.

Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de Liquidateur : BOUANDEL Sami, 20 T rue Raspail, 38000 Grenoble et a fixé le siège de la liquidation au 20 T rue Raspail 38000 Grenoble chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE.

L'A.G.E du 20 juin 2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 20 juin 2023. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE

Avis d'acquisition prescriptive

ETUDE DE Mes MIGEON-CROS -
MALATRAY - et GINGLINGER-POYARD

Notaires associés

38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER

Aux termes d'un acte reçu par Maître MIGEON -CROS le 27 juin 2023, Madame Danielle Rosette Francine FAURE, demeurant à VILLEFONTAINE (38090) 150 rue du Ginet. Née à LE GRAND-LEMPS (38690), le 27 novembre 1944. Veuve de Monsieur Christian Rolland Victor PEUSSOT.

A fait constater la prescription acquisitive de la parcelle sise sur la commune de VILLEFONTAINE (38090), cadastrée section BD numéro 31. Ladite parcelle constitue depuis plus de 30 ans le jardin de sa propriété contiguë cadastrée section BD numéro 32, pour avoir été omise dans l'acte du 9 février 1985, contenant acquisition de la parcelle BD numéro 32.

Pour avis.

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date à Grenoble du 21 juin 2023, enregistré au SPFE de Grenoble 3 le 26 juin 2023 (Dossier 2023 00042995 référence 3804P03 2023 A 02663), la Société BOUCHERIE DE L'ILE VERTE, SARL au capital de 5.000 €, dont le siège est à GRENOBLE (38000), 16 avenue Maréchal Randon, RCS Grenoble n° 881 755 938, a cédé à la Société BOUCHERIE GIORDANO, SARL au capital de 10.000 €, dont le siège est à GRENOBLE (38000), 16 avenue Maréchal Randon, RCS de Grenoble n° 952 661 304, un fonds de commerce de Boucherie, charcuterie, traiteur, connu sous l'enseigne BOUCHERIE DE L'ILE VERTE, situé et exploité à GRENOBLE (38000), 16 avenue Maréchal Randon, moyennant le prix de 250.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 227.796 € et aux éléments corporels pour 22.204 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 21 juin 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au Cabinet de Maître Régis JEGLOT, Avocat, sis à GRENOBLE (38000), 22 avenue Doyen Louis Weil, où domicile a été élu à cet effet.

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Faustine SERPINET, Notaire au sein de la Société par Actions Sim-plifiée « LEXGROUP GRENOBLE », titulaire d'un Office Notarial à GRENOBLE, 7 rue Vicat, CRPCEN 38004, le 27 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle

entre :
Monsieur Pascal François Raymond CARRET, retraité, et Madame Odile Marcelle Jane CROSETTO, cadre administratif et financier, demeurant ensemble à CORENC (38700) 6 chemin Saint Bruno.

Monsieur est né à MOUTIERS (73600) le 19 mars 1958.

Madame est née à LE PONT-DE-BEAUVOISIN (38480) le 22 septembre 1959.

Mariés à la mairie de SAINT-LAURENT-DU-PONT (38380) le 11 septembre 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

Suivant acte reçu par Maître Faustine SERPINET, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée « LEXGROUP GRENOBLE », titulaire d'un Office Notarial à GRENOBLE, 7 rue Vicat, CRPCEN 38004, le 29 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle

entre :
Monsieur Pierre Antoine FOUILLET, retraité, et Madame Adélaïde Juliette Bernadette VARRAZ, retraitée, demeurant ensemble à SAINT-MAXIMIN (38530) 89 route des Rojons.

Monsieur est né à SAINT-MAXIMIN (38530), le 12 août 1942,

Madame est née à SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE (73440), le 16 novembre 1943.

Mariés à la mairie de SAINT-MARTIN-DE-BELLEVILLE (73440), le 9 septembre 1967 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition

Aux termes d'un acte reçu par Me CASTETS, notaire à GRENOBLE le 29 juin 2023, il a été procédé au dépôt au rang de ses minutes du testament en date du 21 mars 2023 de Mr Serge GLENAT, en son vivant retraité, célibataire, demeurant à GRENOBLE (38000) 4 rue Champollion, né à GRENOBLE (38000) le 16 avril 1945, décédé à LA TRONCHE (38700) le 8 janvier 2023.

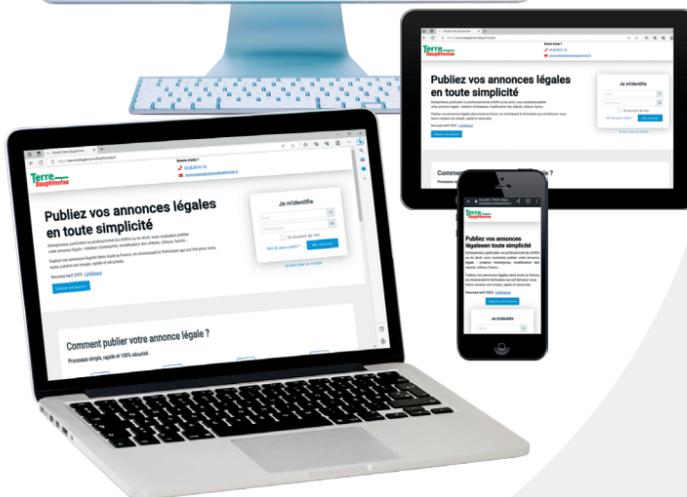
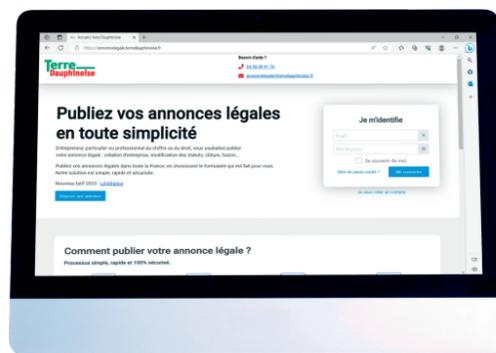
Suivi d'un acte de notoriété constatant la dévolution successorale reçu par Me CASTETS le 29 juin 2023.

Et d'un acte complémentaire au PV de dépôt de testament susvisé le 29 juin 2023 par Me CASTETS, aux termes duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de saisine compte tenu du caractère du legs et de l'absence d'héritier réservataire. Les oppositions pourront être formées auprès de Me CASTETS notaire associé à GRENOBLE (38000) 1 rue Philis de la Charce, chargé du règlement de la succession.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

NOUVEAU

Venez découvrir votre nouveau
site d'annonces légales



Terre
Dauphinoise

Créez votre compte
ou connectez-vous
à votre ancien compte
pour découvrir
les nouveautés

Une question ?
04 38 49 91 76

<https://annoncelegale.terredauphinoise.fr>